

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS VENDARGUES

Séance du Lundi 16 Octobre 2023

Présents : M. Guy LAURET – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET – M. Jean-Claude SALAS – Mme Pierrette ARNIER – Mme Josy BELMONTE – Mme Valérie JUNILLON – M. Claude RENAUDIN – Mme Paule JAUME -

Représentés : /

Excusée : Mme Christine OLIVA

Absents : Mme Valérie BONIOL-ALDIE – M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Mme Céline CLOTET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.

Question N°1 - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté **à l'unanimité**

| Question n° | Objet |
|-------------|---|
| 1 | Adoption de l'ordre du jour |
| 2 | Adoption du P.V. de la séance du 12/04/2023 |
| 3 | Décision modificative budgétaire n°01/2023 |
| 4 | Convention Jouvence n° 15 2023/2024 |
| 5 | Questions diverses |

Question N°2 - Adoption du PV de la séance du 12/04 /2023.

Adoption **à l'unanimité** du Procès-verbal de la séance du 12/04/2023.

Question N° 3 – Décision modificative budgétaire n°01/2023

Délibération n° 14/2023

Monsieur Guy LAURET rapporte l'affaire ;

Je vous propose d'adopter la décision modificative n°1 visant à rectifier une erreur matérielle sur la section d'investissement qui se résume comme suit :

- Chapitre 001 – recettes : -40.00 €
- Chapitre 21 - dépenses : -40.00 €

Le budget total (budget primitif + décision modificative n°1) s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 94.064,64 €
- Section d'investissement : 4.505,97 €

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Question N° 4 – Convention association Jouvence n° 15 2023/2024

Délibération n° 15/2023

Monsieur Guy LAURET rapporte l'affaire ;

Il est proposé d'adopter le renouvellement de la convention avec l'association JOUVENCE pour 2023/2024, agréementée d'un avenant, tel que joint à la présente, avec l'ajout de séances supplémentaires, dans le cadre d'ateliers d'activités physiques adaptées à la santé des séniors, et d'octroyer à l'association JOUVENCE, la somme de 1.700,00 € (mille sept cents Euros).

Le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte cette affaire

Question N° 5 – Questions diverses

- Organisation du Week end du 24 / 25 novembre : récolte banque alimentaire à LIDL Vendargues.
M. Guy LAURET propose de demander le prêt de caisses afin de faciliter le tri des vivres et leur transport.
Mme Christelle MUSICCO propose la mise en place d'un planning de présence pour les bénévoles et de faire une publication Facebook afin de mobiliser le plus de personne possible.
- Validation des colis de Noël. Cette année M. Mohamed BEN CHAGRA a la charge de leur confection.

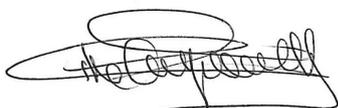
La séance est levée à 18 h 50.

*

Procès-Verbal adopté en séance du 28 décembre 2023

La Vice-Présidente,

Christine OLIVA.



La (le) Secrétaire,

...Céline CLOTET



Mis en ligne le ..29 décembre 2023..